

# ALLEMAGNE



## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2024-2025

### IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

**Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.**

<p><b>Nombre de postes offerts</b></p>	<p>À titre indicatif, <b>220</b> postes sont proposés chaque année.</p> <p>Le nombre de postes proposés dans ce pays est généralement supérieur au nombre de candidatures.</p>
<p><b>Critères d'éligibilité spécifiques à l'Allemagne</b></p>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site</a> de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être de nationalité française ou ressortissant européen ;</li> </ul> <p>Les ressortissants non-européens disposant d'un titre de séjour leur permettant de travailler dans l'UE et répondant <b>à tous les critères</b> peuvent déposer un dossier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir validé au minimum une <b>L1 au moment du dépôt du dossier</b> ;</li> <li>• Justifier d'un niveau <b>A2 en allemand au moment du dépôt du dossier</b> ;</li> </ul> <p>Sont éligibles les candidats non étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actuellement ou ayant été en service civique OFAJ ;</li> <li>- Actuellement ou ayant été lecteur France Mobil ;</li> <li>- Jeunes diplômés titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2022 ou 2023.</li> </ul> <p>Ces candidats doivent <b>obligatoirement</b> se référer à la procédure indiquée dans la rubrique '3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs' du <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.</p> <p>Les candidats de plus de 35 ans en reconversion professionnelle dans l'enseignement du français ou de l'allemand peuvent déposer un dossier de candidature qui sera étudié au cas par cas.</p>



<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<p><b>Voir la carte</b> Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite du possible.</p> <p>Une seule affectation est proposée à chaque candidat retenu.</p>
<b>Établissements</b>	<p><b>Collèges, lycées d'enseignement général et professionnel</b> <b>Quelques postes en écoles primaires</b></p> <p><i>Indiquez explicitement si vous souhaitez uniquement une affectation au niveau primaire. Souplesse indispensable quant au Land d'affectation.</i></p>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats</b> France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois de mai 2024.</b></p> <p><b>A partir de début mai :</b> annonce des résultats (liste principale, complémentaire, refusé) et du Land proposé aux personnes retenues.</p> <p><b>Fin juin :</b> annonce de la ville et de l'établissement d'affectation par les autorités allemandes.</p> <p><b>Contrat</b> <b>8 mois</b> (16 septembre 2024 - 31 mai 2025)</p>
<b>Temps de travail et de congés</b>	<p><b>12 heures par semaine face aux élèves (<i>hors temps de préparation</i>)</b> Congés selon le calendrier scolaire de chaque Land.</p>
<b>Rémunération et aides</b>	<p><b>Rémunération mensuelle</b> <b>Bourse de 1000 € net</b></p> <p><b>Installation</b> Les frais de voyage, de nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
<b>Statut de l'assistant</b>	<p>L'assistant a le statut de boursier de la République fédérale d'Allemagne et est exempt d'impôts en Allemagne et en France.</p> <p>Les assistants de langue en Allemagne ne payent pas de cotisations sociales.</p> <p>Les assistants de langue en Allemagne doivent déclarer leur installation au « Ausländeramt » de leur ville de résidence, une fois sur place.</p>
<b>Couverture sociale</b>	<p>Durant son contrat, l'assistant est couvert par une assurance maladie, accident et responsabilité civile qui ne couvre pas les grossesses, les maladies chroniques préexistantes (allergies, asthme, diabète, etc.) et les maladies d'ordre psychologique.</p> <p>Cette assurance est allemande. Les assistants ne sont plus rattachés à la sécurité sociale française pendant la durée de leur contrat.</p> <p>Un justificatif de vaccination contre la rougeole est demandé aux employés du ministère de l'éducation de chaque Land.</p> <p>Il est recommandé de souscrire une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>



<b>Formation</b>	<p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française <a href="#">un module de formation en ligne</a>, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.</p>
<b>Liens utiles</b>	<p>Ambassade d'Allemagne en France : <a href="http://www.allemande.diplo.de/">www.allemande.diplo.de/</a>                  Ambassade de France en Allemagne : <a href="https://de.ambafrance.org/">https://de.ambafrance.org/</a>                  Pädagogischer Austauschdienst (PAD) : <a href="http://www.kmk-pad.org/programme/fremdsprachenassistentzkräfte.html">www.kmk-pad.org/programme/fremdsprachenassistentzkräfte.html</a></p> <p>Réseaux sociaux :</p> 
<b>Reconnaissance de l'expérience</b>	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.</p>
<b>Renouvellement de contrat</b>	<p>Les assistants peuvent demander un renouvellement pour une deuxième année. Le PAD envoie en janvier un courriel à tous les assistants leur indiquant la procédure pour faire une demande de renouvellement. Il est possible de demander à rester dans le même établissement ou de formuler de nouveaux vœux régionaux sans garantie que la demande puisse être satisfaite.</p>
<b>Témoignages</b>	<p>De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur <a href="#">le site internet de France Éducation international</a>.</p>



### Carte

**Instructions :** vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 Länder**.

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- Il s'agit d'un programme de mobilité : les candidats vivant déjà en Allemagne sont éligibles mais ne sont pas prioritaires. **Une grande flexibilité (région, taille de ville) est demandée aux candidats.**
- Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite du possible.
- Une seule affectation est proposée à chaque candidat retenu.
- La répartition par *Land* des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2023-2024 est précisée dans l'encadré ci-dessous, à titre indicatif.

<b>Nord</b>
Bremen - HB (5) Hamburg - HH (8) Mecklenburg-Vorpommern – MV (2) Niedersachsen - NI (31) Schleswig-Holstein - SH (9)
<b>Süd</b>
Baden-Württemberg – BW (17) Bayern - BY (22) Hessen - HE (10)
<b>Ost</b>
Berlin - BE (11) Brandenburg - BB (5) Sachsen - SN (11) Sachsen-Anhalt - ST (3) Thüringen – TH (9)
<b>West</b>
Nordrhein-Westfalen – NW (42) Rheinland-Pfalz - RP (25) Saarland – SL (10)



Contact : [assistant@france-education-international.fr](mailto:assistant@france-education-international.fr)

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.